



Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 MARS 2024

DÉLIBÉRATION N°DEL2024-030

**Compte-rendu des décisions prises en application des dispositions
de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales
(Assemblées)**

522

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	31
Nombre de pouvoirs	6
Votants	37

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze mars à dix-neuf heures et une minute, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 08 mars 2024, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Étaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Christine PICARD, Nelson FONSECA, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMIN, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, Chantal DESEYNE, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Yucel KISA, Amber NIAZ, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Josette MARTIN, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Carine GENTIL, Sabine FRETTEY

Étaient excusés

Marie-Françoise SCAVENNEC, Maxime DAVID

Pouvoirs

Fouzia KAMAL donne procuration à Mariam CISSE, Cherif DERBALI donne procuration à Caroline IFTEN, François JAGUIN donne procuration à Alain GUENZI, Jacques ALIM donne procuration à Aissa HIRTI, Silvia COUSIN donne procuration à Sébastien LEROUX, Laurent FONTAINE donne procuration à Valentino GAMBUTO

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Alain GUENZI.

Par la délibération du 13 décembre 2022 et conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal a bien voulu déléguer à Monsieur le Maire, certaines de ses attributions.

En application de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, je vous rends compte des décisions qui ont été prises, dans le cadre de ces délégations.

N° Délibération	Objet	Service
DEC2024-051	Acceptation indemnisation sinistre 2021 GROUPAMA CENTRE MANCHE pour un montant de 2 384,75 €	DAJACP
DEC2024-054	Renouvellement de la convention d'occupation à titre précaire de Monsieur RAMDANI 17A rue Léon Fropié, du 1er février 2024 au 31 juillet 2024	Patrimoine
DEC2024-055	Demande de subvention de 1 600 000 euros dans le cadre du plan 5000 équipements pour le financement de la réalisation d'une patinoire dont le coût total est de 8 402 640 euros	Direction Aménagement Durable
DEC2024-056	Demande de subvention de 86 650 euros dans des dotations de l'Agence Nationale de l'habitat pour le financement du suivi et de l'animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain (OPAH-RU) dont le coût de la tranche 1 est de 114 700 euros	Direction Aménagement Durable

Par ailleurs la liste des marchés et avenants notifiés est présentée ci-dessous.

Intitulé Marché + lots	Titulaire	Montants	Date de notification + Durée / Délais
2023-19 Prestations de gardiennage et sécurité pour la ville de Dreux	DIMENSION SECURITE PRIVEE	Maximum de 160 000 HT/an	Notifié le 15/02/2024 pour 12 mois reconductible 3 fois
2023-39 Fourniture et acheminement d'électricité pour les sites de la Ville de Dreux et les prestations associées.	GEDIA	Estimé : 4 554 000 TTC	Notifié le 16/02/2024 (05/02/2024 mentionnés au CCAP) pour une durée ferme jusqu'au 31/12/2025
2024MS1 marché subséquent pour : Requalification du parvis de l'école Ferdinand Buisson côté rue Ploumarc'h sur PA2108 lot 2	EUROVIA	32 568 TTC	Notifié le 15/02/2024 pour 5 mois
PA2325 Fourniture et l'installation d'un écran géant à LED pour la patinoire de la Ville de Dreux	STRAMATEL	82 200 HT	Notifié le 16/02/2024 pour une durée jusqu'à installation et réception (environ 3 mois)

Intitulé Marché + lots	Titulaire	Montants	Date de notification + Durée / Délais
PA2403 Mission contrôle technique pour travaux conception-réalisation pôle parc des bâtes	QUALICONSULT	55 510 HT	Notifié le 16/02/2024 pour une durée jusqu'au 01/03/2026
PA 2322 Mission COP (conduite d'opération) pour le projet de construction d'un pôle d'équipements éducatifs et culturels dans le quartier des bâtes à Dreux	BRODSKY CONSULTANTS (co-traitant MECOBAT)	159 300 HT	Notifié le 15/02/2024 pour une durée de 38 mois
Avenant 1 pour le marché 2022-21 services d'assurance de la ville Lot 1 assurance des dommages aux biens et des risques annexes	SMACL	+ value de 34 % (+ 19 618,38 euros TTC) sur marché initial pour augmentation de la cotisation 2024 liée à l'évolution indiciaire SRA	Notifié le 25/01/2024
Avenant 1 pour le marché PA2310 Location de décors illuminés pour les fêtes de fin d'année 2023-2024	LEBLANC	Ajout de lignes sur BPU	Notifié le 25/01/2024
Avenant 1 pour le marché PA2004 Service de restauration pour les repas des écoles primaires, des ALSH, des Multi-accueils et des personnes âgées de la Ville de Dreux comprenant l'approvisionnement en liaison froide, le service dans les satellites et le portage à domicile Lot 2 : Portage de repas à domicile (CCAS).	VILLAGE METIERS ADAPEI	Changement de jour de livraison	Notifié le 16/02/2024
Avenant 1 pour le marché PA2231 Mission de MOE pour reconstruction du Pont rue Pasteur et réparation du Pont rue Petitpas	TRAVEE	Transfert de IXO à TRAVEE pour la totalité du marché	Notifié le 03/02/2024
Avenant 1 pour le marché 2019-9 FOURNITURES TECHNIQUES POUR LES SERVICES MUNICIPAUX - accord-cadre mono-attributaire Lot 5 : Menuiserie, matériaux bois et de construction pour la menuiserie	PANOFRANCE	Transfert de PANOFRANCE à DMBP	Notifié le 29/12/2023 (AR arrivé en retard pour attester de la notification)

Vu le Code général des collectivités territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Pierre-Frédéric BILLET,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, prend acte des décisions prises en application des dispositions de l'article L.2122.22 du code général des collectivités territoriales et de la liste des marchés et avenants notifiés.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le 18 mars 2024

Le Maire,
Conseiller régional,

Pierre-Frédéric BILLET



Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20240318-DEL2024-030-DE
Date de télétransmission : 18/03/2024
Date de réception préfecture : 18/03/2024